Dégradation d’une bouche d’incendie à Saint-Priest (69) : un adolescent identifié, il va devoir rembourser 3.000€ à la Métropole

23/06/2026 à 17h21



D’après le maire de Saint-Priest, vice-président métropolitain, Gilles Gascon (LR), un habitant de 16 ans a été identifié comme étant l’auteur des dégradations commises sur une bouche d’incendie le 28 mai. Il a écopé d’un rappel à l’ordre et va devoir s’acquitter d’une facture de 3 000 euros.

[…]

Le Progrès